



DOSSIER INSCRIPTION
AJ
CENTRE SOCIAL - MPT CORDERIE St Victor
2022/2023

Photo
OBLIGATOIRE

Saisie L&A

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ADOLESCENT

Nom : Prénom :

Date de naissance : Age : Lieu de naiss. :

Ecole : Classe :

Fille Garçon

PAI

MDPH

Autre(s) activité(s) au Centre Corderie :
Accompagnement scolaire

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES RESPONSABLES LEGAUX

Responsable légal : (lien de parenté)

Nom : Prénom :

Adresse

Code Postal : Ville : Quartier :

Situation : au foyer étudiant(e) salarié(e) sans emploi retraité

Profession : CSP :

Tél. : Email : Année Nais.....

Responsable légal : (Lien de parenté)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville : Quartier :

Situation : au foyer étudiant(e) salarié(e) sans emploi retraité

Profession : CSP :

Tél. : Email : Année Nais.....

Situation familiale : vie maritale marié célibataire divorcé/séparé pacsé

N° Sécurité Sociale : N° CAF :

POUR LE DEPART DU SOIR

Je soussigné(e)autorise mon enfant.....

- A quitter seul l'Accueil Jeunes
- Autorise les personnes désignées ci-après à venir chercher mon enfant **sur présentation d'une pièce d'identité**

NOM- PRENOM	TELEPHONE	AGISSANT EN QUALITE DE...

- Personne non autorisée (sur jugement) :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)parent ou tuteur légal de
l'adolescent
.....

Autorise le responsable de l'Accueil Jeunes (*) *cocher les cases correspondantes* :

- A prendre toutes initiatives en cas d'urgence, y compris de permettre l'hospitalisation ou l'intervention médicale de mon enfant par les services compétents.
- A accéder à mon compte partenaire CAF afin d'obtenir mon quotient familial nécessaire pour déterminer le tarif.
- A prendre mon fils/ma fille en photo et à utiliser cette/ces photo(s) pour une publication :
 - sur le site Internet de l'Accueil Jeunes/de l'association,
 - sur tout support d'information relatif à la promotion des activités du centre et de l'association.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement et en approuver le contenu.

Je certifie exacts les renseignements déclarés sur cette fiche.

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Fait à Marseille le



VILLE DE
MARSEILLE





Centre Social Maison Pour Tous Corderie St Victor



REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT Accueil de Jeunes

ADHESION A L'ASSOCIATION EPISEC

Pour la saison 2022/2023 (du 1er septembre 2022 au 31 Août 2023) le montant de l'adhésion a été fixé en Assemblée Générale. Ainsi le montant de l'inscription s'élève à :

- 18 euros pour une inscription Individuelle : 8€ d'adhésion + 10€ de frais de dossier
- 25 euros pour une inscription Familiale (à partir de deux personnes) : 11€ d'adhésion + 14€ de frais de dossier

I – MODALITES DE FONCTIONNEMENT DE L'AJ 14/17 ANS

1 – Inscriptions et paiements

Le dossier d'inscription comprend :

- Dossier d'inscription dûment rempli (document fourni)
- Fiche sanitaire de liaison (document fourni)
- Le règlement de fonctionnement de l'AJ signé (document fourni)
- Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique multisports (document fourni)
- La photocopie des pages de vaccinations du carnet de santé.
- Une photo de l'enfant
- Votre attestation de quotient familial CAF obligatoire
- Notification MDPH
- PAI

Les inscriptions pour les mercredis se font par trimestre et doivent être enregistrées au maximum 8 jours avant la période concernée. Aucune inscription de dernière minute, ne pourra être prise en compte.

Pour les périodes de vacances scolaires, inscription à la semaine obligatoire.

L'inscription sera validée sur présentation du dossier administratif complet, le paiement de l'adhésion et des journées de présence (Cotisation par Carte bancaire, Chèques, espèces, ANCV et Collégiens de Provence). Un seul règlement par période par famille.

2 – Absences

En cas d'absence, **aucun remboursement ne sera accordé**. Un avoir pourra être accepté pour les cas précis cités ci-dessous :

- Maladie à partir de 3 jours d'absences consécutifs, sur présentation d'un certificat médical (Coût des repas déduits 4.50 €) pour les vacances scolaires.
- Annulation ou changement de dates, minimum 15 jours avant la date souhaitée.

Attention : les avoirs devront être soldés avant fin Juillet de l'année scolaire en cours.

3 – Accueil et horaires

Horaires

- Mercredi de 14h à 18h
- Accueil du Soir de 16h30 à 19h30 (hors vacances scolaires)
- Samedi de 14h à 18h (occasionnel)
- Vacances scolaires entre 9h et 10h le matin jusqu'à 18h le soir (du lundi au vendredi) avec possibilité de veillées et sorties en soirée



Centre Social Maison Pour Tous Corderie St Victor



II – TARIFS DE L'ACCUEIL JEUNES 14/17 ANS

	QUOTIENT FAMILIAL	TARIF
PERISCOLAIRE Accueil en soirée + Activités artistiques, sportives hebdomadaires + Animations Mercredis/Samedis Tarif par trimestre	QF de 0 à 300	20 €
	QF 301 à 600	25 €
	QF + de 601	35 €
VACANCES SCOLAIRES Semaine avec repas compris	QF de 0 à 300	25 €
	QF 301 à 600	35 €
	QF + de 601	55 €

Toute famille qui ne sera pas à jour de ses règlements ne pourra réinscrire son enfant à l'Accueil Jeunes.
Pour les non-allocataires CAF le tarif maximum sera appliqué.

Les tarifs de l'AJ seront réactualisés au mois de mars, en cas de changement de quotient en cours d'année.

III – HYGIENE ET SANTE

Les personnes présentant un problème de santé ponctuel (fièvre, maux divers, poux) ne peuvent être accueillies sur l'accueil jeunes.

Si un problème de santé se révèle au cours de la journée, nous contacterons les responsables légaux. En cas d'accident, même bénin, le centre fera appel aux pompiers, seuls habilités à intervenir et évaluer la nécessité ou non d'un transport vers l'hôpital le plus proche.

En cas de maladie contagieuse, le jeune ne sera pas accepté au sein de la structure. De plus, un certificat de non-contagion devra être remis au directeur de l'AJ avant d'être accepté à nouveau.

Les allergies ou tout autre aspect relatif à la santé du jeune ainsi que les régimes alimentaires doivent être spécifiés au directeur.

IV – DIVERS

Nous nous réservons le droit de procéder à une exclusion en cas d'attitude irrespectueuse envers un membre de l'équipe du centre ou d'un adhérent.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol des biens des adhérents

Nom Prénom : Fait à Marseille le

Signature (précédée de la mention Lu et approuvé)



Maison Pour Tous Centre social Corderie St Victor - EPISEC
33, bd de la Corderie 13007 Marseille
Tel : 04 91 01 56 20
mpt.corderie@episec.fr



INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES **DIFFICULTÉS DE SANTÉ** (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE**.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC... PRÉCISEZ.

.....
.....
.....
.....
.....
.....

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM..... PRÉNOM.....

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR).....

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE : BUREAU :

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF).....

Je soussigné,responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date : Signature :

A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES

COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES

.....
.....
.....

OBSERVATIONS

.....
.....
.....
.....
.....
.....



ASSOCIATION EPISEC

Centre Social / MPT CORDERIE-ST VICTOR

CERTIFICAT MEDICAL ACM

(Certificat valable uniquement pour la période de septembre à août de la période concernée)

Je soussigné (e) :Agissant en qualité de.....

Certifie que l'enfant Né (e) le

Ne présente aucune contre-indication pour la pratique des sports cités ci-dessous :

Ce certificat est établi pour le centre de loisirs des 3/17 ans. Inutile de supprimer les activités nonadaptées aux âges. À barrer uniquement celles pour lesquelles l'enfant présente une contre-indication

- Natation - Plongée - Canoë / Kayak - Natation en mer avec masque, palmes et tuba - Rafting
- Activités nautiques (voile, planche à voile, catamaran, optimist, laser pico, canyoning) - Ski bus.
- Randonnée pédestre - Course d'orientation - Ski alpin - Escalade - Spéléologie.

- Athlétisme - Equitation (poney, cheval)
- Sports collectifs (volley, rugby, football, basket, beach soccer, thèque...) - Tennis et tennis de table.
- Boxe - Hip Hop - Rollers, trottinettes, patins à glace - VTT

- Gymnastique rythmique et sportive, expression corporelle, trampoline

- Arts martiaux (judo, karaté, Capoeïra, Tai jitsu, Aïkido, Viet Vo Dao...

Nombre d'activités rayées :

Le présent certificat est délivré à la demande de :

Et remis en mains propres.

Fait à : Le

Cachet et signature du Praticien